

## Séance du 28 mars 2018

### 1. COMPTES 2017 ET BUDGET 2018. COMMUNE DE NIFFER

Le Conseil municipal a :

- approuvé le compte de gestion 2017 de la commune, dressé par le comptable public :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent (2016)	Part affectée à l'investissement durant l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	- 224 668,66		- 186 914,81	- 411 583,47
Fonctionnement	442 038,26	257 393,28	379 841,36	567 283,07
Totaux	217 369,60	257 393,28	192 926,55	155 699,60

- adopté le compte administratif 2017, identique en tous points au compte de gestion,

- affecté les résultats 2017 (133 738,91 € en recettes, au compte 002, 433 544,16 €, en recette au compte 1068 et 411 583,47 €, en dépense, au compte 001.

- voté les taux 2018 des impôts locaux, qui s'établissent comme suit : taux de 8,98% pour la taxe d'habitation, taux de 12,65% pour la taxe foncière et un taux de 60,60% pour la taxe foncière sur le non bâti.

- voté le budget primitif 2018, arrêté comme suit, en équilibre en recette et en dépense.

Section de fonctionnement : 1 089 980 €

Section d'investissement : 1 361 624,16 €

et adopté le tableau 2018 des subventions.

### 2. COMPTES 2017 ET BUDGET 2018. ASSAINISSEMENT.

Le Conseil municipal a :

- approuvé le compte de gestion 2017 dressé par le comptable public :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent (2016)	Part affectée à l'investissement durant l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	7857,26		9640,27	17 497,53
Fonctionnement	61 535,98		2576,59	64 112,57
Totaux	69 393,24		12 216,86	81 610,10

- adopté le compte administratif 2017, identique en tous points au compte de gestion,

- affecté les résultats 2017 (64 112,57 €, au compte 002, 17 497,53 €, au compte 001).

- voté le budget primitif 2018, en équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement : 85 000 €

Section d'investissement : 92 497,53 €

### 3. COMPTES 2017 ET BUDGET 2018. LOTISSEMENT RUE DE PETIT-LANDAU.

Le Conseil municipal a :

- approuvé le compte de gestion 2017 dressé par le comptable public :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent (2016)	Part affectée à l'investissement durant l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	- 31 144,88		74 203,97	43 059,09
Fonctionnement			0,03	0,03
Totaux	- 31 144,88		74 204	43 059,12

- adopté le compte administratif 2017, identique en tous points au compte de gestion,

- affecté les résultats 2017 (43 059,12 €, en recettes, au compte 001).

- voté le budget Primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement : 68 338,52 € en équilibre en recettes et en dépenses

Section d'investissement : 72 311,88 € en équilibre en recettes et en dépenses.

#### **4. ENQUETE PUBLIQUE : GESTION PLURIANNUELLE DES OPERATIONS DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DU RHIN ET DU CANAL DU RHONE AU RHIN.**

Le Conseil municipal a émis un avis favorable à la demande d'autorisation faite par *Voies Navigables de France*, qui veut lancer un programme pluriannuel d'entretien et de dragage du Rhin de Huningue à Lauterbourg et du canal du Rhône au Rhin, à la condition expresse qu'aucun dépôt de sédiments ne soit fait sur site, que tout soit évacué ou remis en suspension.

#### **5. REHABILITATION DE LA MAISON DU 18 RUE PRINCIPALE.**

Le Conseil municipal a chargé le Maire de chiffrer les travaux d'urgence, les travaux de rénovation et d'aménagement du rez-de-chaussée et de faire étudier la création d'une place de marché autour de la grange.